

VOUS SUBISSEZ DES INTRUSIONS DE TYPE ANIMALISTE DANS LE CADRE DE VOTRE ACTIVITÉ AVEC DES ÉQUIDÉS ?!

Avant tout,

Gardez votre calme, restez dans le cadre de la loi, et refusez le dialogue. N'oubliez pas de rassembler des preuves.

Pour le futur...

Sécurisez vos activités : respect des réglementations, labels... Le bien-être de vos équidés est votre priorité, affichez-le !

Rapidement,

Si vous êtes victime d'empêchements, injures, menaces, ou diffamation, n'hésitez pas à porter plainte auprès de la gendarmerie ou de la police.

**Mon cheval est
mon partenaire !**

www.partenaire-cheval.fr